

BOULOC-EN-QUERCY
PROJET INDUSTRIEL PHOTOVOLTAÏQUE
SUR 4,21 HECTARES DE TERRES AGRICOLES ET NATURELLES

« ACCÉLÉRATION »
MOBILISATION !

STOP !

Dans la foulée de la très récente élection municipale, un avis d'Enquête Publique vient d'être fraîchement publié et affiché. Il concerne le projet d'implantation de la Centrale Industrielle Photovoltaïque de la société LUXEL à Bouloc-en-Quercy (82), sur 4 hectares de terres agricoles et naturelles.

Cette Enquête Publique démarrera très vite, dans 8 jours, le jeudi 2 Avril 2026.

Au travers de la loi relative à l'**Accélération** de la Production des Énergies dites Renouvelables (APER), l'État veut s'affranchir le plus vite possible des contraintes administratives, et notamment de celles liées à la consultation de la population.

Tout doit aller très vite pour faciliter et accélérer l'installation de ces centrales industrielles partout sur les terres agricoles, naturelles et forestières, pour « *lutter contre le dérèglement climatique* » ...

Petit historique du projet industriel de la société LUXEL à Bouloc-en-Quercy :

1er Avril 2025 : Le conseil municipal de Bouloc décide à la majorité (1 abstention) d' « *apporter son soutien à la société LUXEL, pour faciliter l'implantation du parc photovoltaïque sur son territoire* » et d'autoriser « *l'utilisation et l'entretien de la voirie communale durant la phase de chantier* » .

7 avril 2025 : 6 jours plus tard, le Procès Verbal de cette délibération est publié. (voir pièce jointe)
Notre collectif découvre alors l'existence de ce projet industriel qui date de Juillet 2023.
Nous informons le plus grand nombre parmi la population.

15 Avril 2025 : 8 jours plus tard, le conseil municipal est invité par Monsieur le maire, Dominique Tafoureau, et la société LUXEL à participer le 28 avril « **à une première réunion** » d'information sur ce projet. (voir pièces jointes)

Le conseil municipal n'aura donc reçu aucune information sur ce projet pour lequel il a pourtant déjà voté 27 jours plus tôt son soutien, vouloir en faciliter l'implantation et autoriser aux machines l'utilisation de la voirie communales !

Comment ces élus ont-ils pu voter en faveur d'un projet pour lequel ils n'ont jamais reçu aucune information ? Ni eux, et encore moins leurs administré.e.s ?

Ceci est un déni total de démocratie. Mais en sont-ils seulement conscients ?

Ne sont-ils pas nos élu.e.s ? Nos « représentant.e.s » ? Ne doivent-ils pas nous informer en amont des décisions importantes à prendre concernant la commune ? Que veut dire démocratie dans leur esprit ?

22 Avril 2025 : Nous apprenons, par hasard, l'existence de cette même réunion d'information qui doit donc se tenir à la mairie de Bouloc le 28 avril. Nous en informons à nouveau le plus grand nombre et appelons à un rassemblement devant la mairie

23 Avril 2025 : Suite à cet appel à rassemblement, la société LUXEL, par la voie de Maïlys GRAULET, sa cheffe de projets Occitanie, avance sans aucune justification cette réunion privée au 24 avril, soit ... le lendemain ! La population fait peur à ces gens...

Ayant reçu cette information, grâce à une fuite (voir pièce jointe), nous lançons nous-mêmes un nouvel appel à rassemblement pour le lendemain.

24 avril 2025 : Nous sommes une trentaine de personnes devant la mairie à vouloir être informées et à participer à cette réunion. Certains de nos élu.e.s ont accepté ces tours de passe-passe et se rendent à cette réunion. **Mais quelle n'est pas notre surprise ! Nos propres élu.es nous interdisent l'accès à notre mairie, se barricadent à l'intérieur et en ferment la porte à clé, pour nous empêcher d'entrer et de participer à cette première réunion d'information sur ce projet industriel dans notre commune !!**

Chères amies, chers amis, aujourd'hui, au travers de cette enquête publique, ce projet émerge enfin au grand jour, maintenant que tous leurs dossiers ont dû être bien ficelés de la sorte, c'est-à-dire dans l'opacité la plus complète.

Par la voie de ce courrier, nous appelons ce jour la population de Bouloc-en-Quercy et celle des communes voisines à venir s'informer sur ce projet industriel photovoltaïque qui menace de détruire 4,21 hectares de terres agricoles et naturelles à Bouloc-en-Quercy, avec l'installation de 7 047 panneaux photovoltaïques entourés de grillages de 2 mètres de haut et de caméras de vidéo-surveillance.

Si un tel projet venait à émerger sur le territoire que nous habitons, ce serait une première. Cela marquerait le début d'une déferlante et beaucoup d'autres projets viendraient alors transformer nos magnifiques paysages et leur milieu en une gigantesque zone industrielle.

Les véritables motivations de tous ces nouveaux projets industriels sont exclusivement économiques et financières...

**Réunion Publique le mercredi 8 Avril 2026
à 20h30 à la salle des fêtes de Bouloc-en-Quercy**

MOBILISONS-NOUS !

Bouloc, le 25 mars 2026,
Des habitantes et habitants de Bouloc-en-Quercy